

IMPORTANT: Avant installation, lire attentivement les instructions. Conserver précieusement cette notice.



1) PRÉCAUTIONS D'UTILISATION:

- Les diodes électroluminescentes ne sont pas remplaçables. En fin de vie de celles-ci, veuillez rapporter le produit à la déchetterie communale ou à un centre de recyclage.
- Ne pas regarder directement la source lumineuse pendant une période prolongée.
- La batterie rechargeable installée n'est pas chargée au maximum. Avant de commencer l'installation, laisser charger la batterie pendant une journée entière et plus si nécessaire, en plein soleil pour un fonctionnement optimal.
- La durée d'éclairage est proportionnelle au nombre d'heures

d'exposition au rayonnement direct du soleil. Par conséquent, l'autonomie varie en fonction de la saison.

- Avant utilisation, s'assurer que le produit n'a pas été endommagé. Si une détérioration est constatée, ne pas utiliser le produit.
- Le produit est composé d'une protection anticorrosion permettant ainsi une meilleure résistance dans des conditions normales d'utilisation. En conséquence, il est déconseillé d'installer le produit dans un environnement salin (ex: bords de mer).

2) INFORMATIONS GÉNÉRALES:

2.a Description du produit:

Applique solaire extérieure série Bastide. L'applique a une protection contre les projections d'eau IP44. L'appareil est équipé d'un détecteur infrarouge permettant la mise en marche du produit à la détection d'un mouvement dans un rayon de 5m, avec un angle de détection à 90°. Un capteur crépusculaire intégré dans le détecteur active la détection seulement en obscurité. Le temps d'allumage est de 25s après détection. Afin d'optimiser la durée de vie de la batterie, le produit dispose de 4 modes de fonctionnement (voir **4.b Modes de fonctionnement**). Un panneau solaire intégré permet de recharger la batterie lithium-ion de 2200mAh. Après charge complète de la batterie, le potelet fournit une autonomie maximale de 144 cycles de 25s. La forme circulaire du diffuseur apporte un éclairage à 360°. Le produit est composé d'une protection anticorrosion permettant de fournir une résistance à la formation de la rouille dans des conditions normales d'utilisation.

2.b Livré avec le produit:

Vis de fixation x2 Cheville x2

3) INSTALLATION DU PRODUIT:

1

- Définir l'emplacement d'installation du luminaire.
- Présenter le socle de l'appareil à l'endroit choisi et matérialiser sur le mur l'emplacement des vis de fixation.
- Percer les trous correspondants, puis mettre en place les chevilles fournies.
- Fixer l'applique à l'aide des vis fournies.

2

- Mettre le produit en fonctionnement.

4) UTILISATION DU PRODUIT:

4.a Principe de fonctionnement

Pour sélectionner un mode de fonctionnement, maintenir le bouton ON/OFF appuyé.

Détecteur infrarouge

Bouton MODE ON/OFF

Ce symbole indique la durée d'appui en seconde sur le bouton ON/OFF

4.b Modes de fonctionnement

75lm permanent

↓

75lm permanent
400lm à la détection

↓

OFF permanent
600lm à la détection

↓

ARRÊT (Potelet éteint)

5) CONSEILS D'ENTRETIEN:

Nettoyer l'appareil à l'aide d'un chiffon humide et non pelucheux.

6) GARANTIE:

ARLUX-LIGHTING met tout en œuvre pour contrôler et garantir la sécurité, la fiabilité et la qualité de nos produits. Cet article est sous une garantie de 3 ans pour défauts et vices cachés. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.